

DESRIPTIF DES EXIGENCES & SÉLECTIONS

BPJEPS Rugby

Satisfaire aux Exigences Préalables du BPJEPS Rugby

Les **Exigences Préalables** sont des minimums requis pour se présenter en sélection. Si le.la candidat.e ne présente pas ces prérequis, il.elle ne pourra être accepté.e en sélection.

Vous trouverez à la suite de ce dossier, les éléments descriptifs.

JUSTIFICATIF

Il est demandé à chaque candidat.te de justifier de la **pratique du rugby à XV en compétition** pendant une saison sportive au moyen d'une attestation délivrée par le responsable de la structure dans laquelle l'activité a été exercée

ou

Justifier d'une **expérience d'animation en rugby à XV** d'une durée minimale de 80 heures au moyen d'une attestation délivrée par le ou les responsable(s) de la ou des structure(s) dans la(es)quelle(s) l'expérience a été acquise.

Les épreuves de sélection du BPJEPS Rugby

Ces épreuves sont spécifiques à chaque organisme de formation. Elles se font de manière conforme au dossier d'habilitation validés par la DRAJES Bretagne. Seul.e.s les candidat.e.s ayant validé les épreuves de TEP pourront se présenter aux épreuves de sélections.



Entretien de motivation
20min



Epreuve écrite
2h

Réflexion sur un sujet ayant trait au
métier d'éducateur.trice sportif.ve